

LES QUESTIONS DE L'ASSOCIATION BIEN VIVRE LE BASSIN JACQUES CŒUR AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE 2014

Thème n°1 - Urbanisation du quartier :

- -Quelle est votre position quant à la construction d'un port en lieu et place du bassin Jacques Cœur ?

Je ne soutiens pas ce projet, qui n'est plus à l'ordre du jour.

- En lieu et place du port, un projet de valorisation du bassin et de ses abords a été présenté par les services de la mairie et la SERM et les travaux ont commencé. La concertation avec les associations de quartier a été réduite au minimum. Nous souhaitons, à l'avenir, sur des projets aussi importants pour le quartier que l'avis des riverains l'avis des riverains que nous représentons soit pris en compte. Acceptez-vous ce principe ?

La consultation citoyenne est au cœur de mes principes. Je l'inscrirai dans les pratiques municipales, notamment en ce qui concerne l'aménagement d'espaces publics partagés (places, parcs...). C'est également le sens de mon engagement à allouer à chaque quartier un budget pour des actions de proximité, en faveur du lien social et du « mieux vivre ensemble ».

- Quelle sera votre politique en matière de commerces dans notre quartier? Peut-on espérer que le « tout restaurant » puisse être remis en cause ?

Le « tout restaurant » était une demande nécessaire il y a deux ans, en raison de l'arrivée de nouveaux habitants et surtout des agents du nouvel Hôtel de Ville. Nous devons aujourd'hui permettre d'élargir l'offre commerciale. Et faire de ce quartier un lieu de vie animé et convivial au quotidien.

Thème 2 - Les Roms et gens du voyage

- Allez-vous faire appliquer les lois de la république et les décisions de justice ?

Oui. Parce que la situation actuelle n'est supportable pour personne : ni pour les habitants de ces camps dont les conditions de vie sont absolument indignes, ni pour les riverains, dont les nuisances sont criantes. Nous accompagnerons les quelques familles qui joueront pleinement le jeu de l'intégration. Nous avons cette responsabilité humanitaire. Mais nous ferons appliquer les décisions de justice pour les autres et mettrons fin à tant d'insalubrité publique. Nous le devons à nos concitoyens.

- Comptez- vous prendre des dispositions pour vous opposer aux campements sauvages dès qu'ils s'amorcent ?

Oui.

Thème 3 - La politique de sécurisation et d'entretien de l'espace public

- Que comptez- vous faire pour **lutter contre les incivilités** et améliorer la sécurité dans le quartier (SDF, vols à la tire, cambriolages) ?

Ma priorité : l'autorité parce que nous devons retrouver un climat de confiance, de sécurité et de civisme dans nos quartiers.

Nous remettons de la présence humaine, associative, culturelle, etc. dans tous les quartiers. Je veux que la police municipale soit dans les transports et dans les rues, dans les écoles, etc. Cette police de proximité que l'UMP Jacques Domergue a laissé supprimer alors qu'il était député sous la présidence de Sarkozy ! Je veux également organiser des travaux d'intérêt général pour réparer les incivilités.

Alors oui, nous devons proposer un dispositif garantissant la sécurité des biens et des personnes.

- Que comptez- vous faire pour **assurer la propreté de la voie publique et l'environnement des résidences** ? Comptez- vous améliorer l'entretien de l'espace public (routes, mobilier urbain, déjections canines, etc.) ?

La propreté de la ville constitue une réelle priorité. Nous pouvons gagner en efficacité par un service commun entre la Ville et l'Agglomération de nettoyage, de collecte et d'encombrants. Je m'engage à le créer.

Nous créerons également un service de réponse rapide et efficace 24/24 pour répondre aux besoins quotidiens des usagers.

Enfin, je souhaite que des « conciliateur de vie quotidienne », agent hybride entre le concierge et le médiateur de proximité, assure une présence humaine constante sur les quartiers.

Mais ces nouvelles dispositions seront aussi assorties d'obligations pour les citoyens, les commerçants, les propriétaires de chiens, etc.

Thème 4 -Le FISE, le wakeboard, les festivités

- Compte tenu de l'évolution de l'urbanisme autour et aux abords du bassin Jacques Cœur, le FISE n'y a plus sa place. Comptez-vous déplacer cette manifestation des abords du bassin dès 2014 ?

L'édition 2013 a été considérablement réduite autour du bassin Jacques Cœur avec notamment la suppression du dirt. Les infrastructures doivent en effet être cantonnées aux rives du Lez.

Certaines installations du FISE doivent être repensées au regard de l'évolution de l'urbanisme dans ce quartier.

- Quelle est votre position sur la mise en place du wakeboard sur le bassin Jacques Cœur (compte tenu des travaux en cours à Baillargues -parc Gérard Bruyère- visant à créer un plan d'eau réservé à cette activité)? Les abords du bassin ont régulièrement été utilisés comme lieux de manifestations les plus diverses. Restez-vous favorable à la tenue de festivités sur les bords du bassin ? Si oui, sous quelles conditions ?

Le wake-board était une animation durant le FISE qui a été prolongée jusqu'à la saison estivale, à la demande des associations et de certains riverains. Elle a été déplacée en raison des travaux sur le plan d'eau. D'autres animations de plein air et de proximité, gratuites et pour tou-te-s, doivent être envisagées à l'avenir en lien avec le comité de quartier.

Thème 5 - La fiscalité locale

- Envisagez- vous une baisse de la fiscalité locale qui touche durement les résidents des constructions neuves de Port Marianne ?

Je stopperai la pression fiscale, et j'engagerai une révision des bases de l'imposition locale dès la première année pour un impôt plus équitable et mieux réparti.